

Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants

Brigadiers



MA STRASBOURG

MENACES INTOLÉRABLES !

Le 12 Octobre 2022, notre collègue du QD s'est fait menacer de mort par un détenu au gros profil en ces termes : « Arrêtes de faire le malin avec moi, je vais te découper toi, tu vas mourirune équipe va te tirer dessus à la kalash ! » Les propos de ce détenu sont d'une extrême violence et, de par son passif, sont à prendre avec le plus grand sérieux.

L'actualité récente nous a prouvé que le menaces peuvent être facilement mises à exécution par des complices extérieurs.

L'administration pénitentiaire se doit de nous protéger !

Ce drame vécu par notre collègue de Châteaudun doit permettre à l'administration de prendre conscience des pressions malsaines existantes dans nos détentions.

Cette lâche agression ne fait aucun doute : elle est bien en relation avec le métier !

Certes, ce détenu de la MA de STRASBOURG a un niveau de prise en charge sécuritaire maximal, mais le SPS ne peut se contenter de cet état de fait et demande le transfert de ce détenu à l'issue de son jugement.

Le SPS demande des sanctions disciplinaires exemplaires et dissuasives. Le SPS, comme à son habitude soutiendra le collègue menacé dans toutes ses démarches administratives et lui a d'ores et déjà conseillé de demander la protection statutaire et a alerté le Directeur Interrégional vu la gravité des faits.

Strasbourg, le 19 octobre 2022.

Le bureau local

LE SEUL SYNDICAT 100% SURVEILLANT(E)S